

20 jan 2023 -09:16

Appartient à [Conseil des ministres du 20 janvier 2023](#)

Garantie de la capacité d'équilibrage

Sur proposition de la ministre de l'Énergie Tinne Van der Straeten, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal assurant la capacité d'équilibrage du gestionnaire de réseau.

Le projet permet au gestionnaire de réseau d'établir une obligation d'enchère pour garantir les réserves de restauration de la fréquence. Ces réserves sont nécessaires pendant la période hivernale 2022-2023 pour assurer l'équilibre, la sécurité et la fiabilité du réseau.

Le projet a été transmis pour avis au Conseil d'État.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Tinne Van der Straeten, ministre de l'Energie
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 8e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 277 70 29
info@vanderstraeten.belgium.be

Stéphanie Maquoi
Porte-parole (FR)
+32 478 69 57 84
stephanie.maquoi@vanderstraeten.belgium.be

Jonas Dutordoir
Porte-parole (NL)
+32 473 62 65 48
jonas.dutordoir@vanderstraeten.belgium.be

Andries Bomans
Porte-parole (NL)
+32 471 66 00 06
andries.bomans@vanderstraeten.belgium.be